



Bruxelles, le 9 mars 2026
(OR. en)

6414/26
COR 1

LIMITE

JAI 207
FREMP 52
AG 23
POLGEN 34

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Indépendance des avocats en Europe: rôle de l'UE et convention du Conseil de l'Europe

Le présent corrigendum ne concerne pas la version française.